



HAL
open science

Quelles interactions entre espaces ruraux et aires protégées en Afrique orientale ? Le cas de la Tanzanie

François Bart

► **To cite this version:**

François Bart. Quelles interactions entre espaces ruraux et aires protégées en Afrique orientale ? Le cas de la Tanzanie. *Belgeo: Revue Belge de Géographie*, 2018, 2018 (2), 10.4000/belgeo.21109 . halshs-02280017

HAL Id: halshs-02280017

<https://shs.hal.science/halshs-02280017>

Submitted on 5 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Belgeo

Revue belge de géographie

2 | 2018

Patrimoine, environnement et développement : sens et contresens pour l'espace rural en Afrique

Quelles interactions entre espaces ruraux et aires protégées en Afrique orientale ? Le cas de la Tanzanie

Some interactions between rural spaces and protected areas in East Africa: the case of Tanzania

François Bart



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/21109>

DOI : 10.4000/belgeo.21109

ISSN : 2294-9135

Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

Ce document vous est offert par Institut d'études politiques de Bordeaux



Référence électronique

François Bart, « Quelles interactions entre espaces ruraux et aires protégées en Afrique orientale ? Le cas de la Tanzanie », *Belgeo* [En ligne], 2 | 2018, mis en ligne le 16 mai 2018, consulté le 05 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/21109> ; DOI : 10.4000/belgeo.21109

Ce document a été généré automatiquement le 5 septembre 2019.



Belgeo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Quelles interactions entre espaces ruraux et aires protégées en Afrique orientale ? Le cas de la Tanzanie

Some interactions between rural spaces and protected areas in East Africa: the case of Tanzania

François Bart

Introduction : quelques éléments de contextualisation géographique et historique

- 1 L'Afrique dont il est question ici est celle des hautes terres et du Rift, aux latitudes équatoriales et subéquatoriales du flanc oriental du continent, entre cuvette congolaise et rivages de l'océan Indien. Elle est fortement marquée par une mosaïque complexe de hautes montagnes, souvent volcaniques, et de terres basses. Entre ces deux éléments, le contraste est très fort : milieux étagés avec des ressources forestières, abondance de l'eau, fortes densités de population d'une part, aridité, faibles densités, immenses horizons de savanes et de steppes d'autre part. La diversité des paysages et des milieux, la présence d'une faune sauvage abondante, des niches écologiques riches en biodiversité y ont favorisé, dès l'époque coloniale, l'émergence d'aires protégées, dont certaines sont devenues des parcs nationaux mondialement connus, fondement d'une activité touristique aux retombées économiques considérables, en particulier au Kenya et en Tanzanie.
- 2 C'est au Congo Belge, aujourd'hui RDC, qu'a été créée en 1925, suite à la mission scientifique d'un naturaliste américain, la première aire protégée de cette Afrique des hautes terres : le Parc National Albert. D'abord limité aux volcans Mikeno, Karisimbi et Visoke de la chaîne des Virunga, il s'agrandit progressivement ; il est rebaptisé après l'indépendance Parc des Virunga. Il s'étend aujourd'hui sur 790 000 hectares, sur trois pays (RDC, Rwanda, Ouganda), couvrant un vaste espace réparti sur les montagnes (dont

le Ruwenzori) encadrant le graben (Rift Valley) entre Lac Kivu au sud et lac Albert au nord. Classé Patrimoine mondial de l'Unesco en 1979, il est néanmoins très menacé par les conflits et l'insécurité notoire de la région.

- 3 Kenya, Tanzanie et Ouganda sont venus beaucoup plus tard dans cette dynamique d'implantation d'aires protégées, bien après celles qui ont été mises en place au Ruanda-Urundi en 1933-1934 : au Kenya, les parcs de Nairobi (1946), Amboseli (1947), Tsavo (1948) et Mont Kenya (1949), en Ouganda, le parc national Queen Elizabeth (1952), résultant du regroupement de réserves créées dans les décennies précédentes, et au Tanganyika le parc du Serengeti en 1951. C'est l'exemple de ce pays, devenu République unie de Tanzanie en 1964, qui est maintenant développé.

La géographie des aires protégées de Tanzanie : entre montagnes forestières et savanes des plaines

- 4 Les aires protégées sont désormais une composante essentielle de l'espace tanzanien ; en effet, sur les cinquante plus vastes du continent africain, onze sont tanzaniennes.
- 5 La Tanzanie compte aujourd'hui vingt-deux zones protégées ; parmi elles, on compte deux parcs marins et seize parcs nationaux terrestres. Deux d'entre eux, le Serengeti (depuis 1981) et le Kilimandjaro (depuis 1987), sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette dernière liste comprend aussi, depuis 1979, la célèbre aire de conservation du Ngorongoro (*Ngorongoro Conservation Area, NCA*), détachée du Serengeti en 1959, et couvrant 8288 km² entre les parcs du Serengeti et de Manyara.

Tableau 1. Parcs nationaux de Tanzanie.

Parcs nationaux	Date de création	Superficie (km ²)
Serengeti	1951	14 763
Arusha	1960	137
Manyara	1960	325
Mikumi	1964	3230
Ruaha	1964	10 300
Gombe Stream	1968	52
Tarangire	1970	2850
Kilimanjaro	1973	756
Katavi	1974	4471
Rubondo	1977	457
Mahale	1985	1613
Udzungwa Mountains	1992	1990
Saadani,	2002	1100
Kitulo National Park	2005	442
Jozani Chwaka Bay	2005	50
Mkomazi	2006	3234

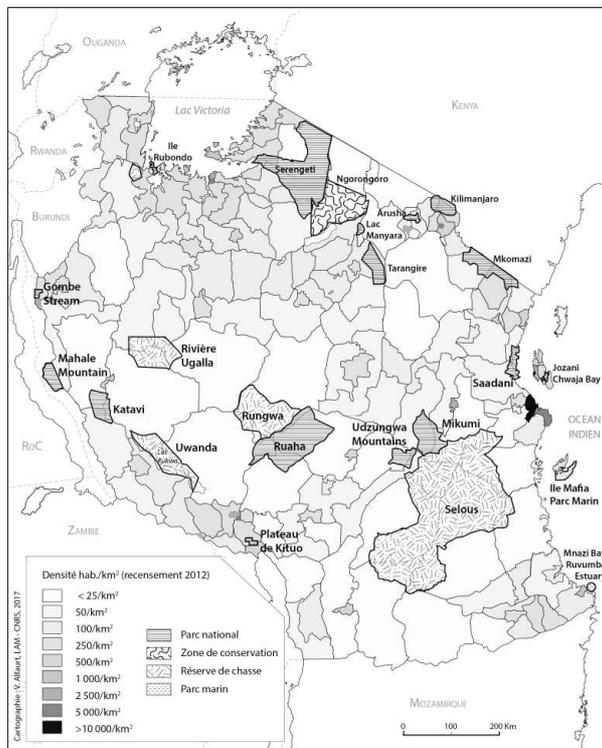
Par ordre chronologique de création, les plus vastes - > 1000 km² -, en caractères gras.

- 6 Elle possède également quatre réserves de biosphère : en plus des parcs nationaux de Manyara, de l'ensemble Serengeti-Ngorongoro, et du petit parc de Jozani Chwaka Bay à

Zanzibar, déjà évoqués, la partie Est, forestière, des monts Usambara (900 km²) a été classée en 2000.

- 7 Enfin la réserve de gibier de Selous, l'une des plus grandes aires protégées du monde - 55 000 km² - inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco en 1982, mais déclarée patrimoine en péril en 2014 en raison du braconnage incontrôlé qui y sévit.
- 8 Si l'on prend en compte les seize parcs nationaux, soit au total 45 770 km², et si on y ajoute le Ngorongoro (8288 km²), la réserve du Selous (55 000 km²), et celle d'Usambara Est (900 km²), ce sont 109 958 km², qui bénéficient officiellement de statuts et de niveaux de protection divers.

Figure 1. Aires protégées et densités de population réalisée par V. Alfaut (LAM).



Sources: fonds cartographique des districts et données démographiques : <https://www.citypopulation.de/php/tanzania-admin.php> (site allemand qui utilise les sources nationales officielles pour la Tanzanie : Tanzania National Bureau of Statistics).
Carte des parcs : TANAPA/Tanzania Adventure (<http://www.tanzania-adventure.com/tanzanian-nationalpark/>).

- 9 En Tanzanie, les aires protégées représentent ainsi 11,6 % de la superficie totale du pays. L'acteur principal de la gestion de ces vastes espaces, essentiels pour l'économie touristique, est l'organisme d'Etat TANAPA (*Tanzania National Parks*), dont le siège est à Arusha. Cette ville est en général considérée, de par sa situation entre Serengeti et Kilimanjaro, comme la capitale touristique de la Tanzanie ; elle est en contact direct avec l'extérieur grâce à *Kilimanjaro International Airport*, relié quotidiennement à l'Europe.

Tableau 2. Fréquentation (2012-2013) des principaux parcs nationaux.

Parc	Etrangers	% d'étrangers	Nationaux	Total
Serengeti	175 356	52,1	160 821	336 177
Manayara	126 124	70,6	52 349	178 473
Tarangire	102 140	63,1	59 652	161 792
Arusha	33 106	49,5	33 702	66 808
Kilimanjaro	54 584	93,3	3876	58 460
Mikumi	20 308	48,7	21 358	41 666
Ruaha	12 963	60,9	8304	21 267
Saadani	4185	27,1	11 230	15 415

Source : TANAPA

- 10 Les cinq parcs nationaux de la région (Serengeti, Manyara, Tarangire, Arusha, Kilimandjaro) et l'aire protégée du Ngorongoro, la plus vaste caldeira du monde, entre les neiges « éternelles » du toit de l'Afrique et les *Big Five* des savanes, fournissent à l'Etat tanzanien une manne précieuse. Or, dans cette partie du pays se trouvent aussi des îlots de très forte densité de population rurale et urbaine : le pays Chagga sur les versants du mont Kilimandjaro, le pays des Warusha au pied du mont Meru, les pentes orientales du Ngorongoro.
- 11 Ces fortes densités sont celles de sociétés paysannes dont les activités agro-pastorales contribuent à faire de cet ensemble l'une des principales régions agricoles du pays, tant pour les cultures d'exportation (café) que pour le vivrier marchand (banane et maïs particulièrement), que pour la préservation/valorisation du patrimoine. Là, plus qu'ailleurs, enjeux de développement (tourisme) et de valorisation culturelle (savoir-faire paysans, pastoralisme masai...), interfèrent de plus en plus, dans un contexte de croissance démographique soutenue avivant les tensions.
- 12 Entre espaces ruraux agricoles et/ou pastoraux, villes moyennes ou petites en croissance et aires protégées support de l'activité touristique, des dynamiques contradictoires entrent en concurrence, créant de multiples interfaces, aux caractéristiques très diverses et très évolutives. L'approche géographique de cette complexité est d'autant plus délicate qu'aux aires protégées *stricto sensu*, s'ajoutent de multiples réserves forestières, plus ou moins répertoriées, et plus ou moins effectives, qui sont censées, parfois, jouer le rôle d'espace tampon, comme entre le pays Chagga et le Parc National du Kilimandjaro.

Espaces ruraux et aires protégées : limites, tensions, conflits, complémentarités

- 13 L'expression spatiale des contacts aires protégées/espaces agro-pastoraux et urbains est très diverse, en fonction de l'histoire des aires protégées et des caractéristiques du peuplement des régions où elles ont été créées.
- 14 Les pratiques d'exploitation des ressources concernées concernent une palette très large d'activités.

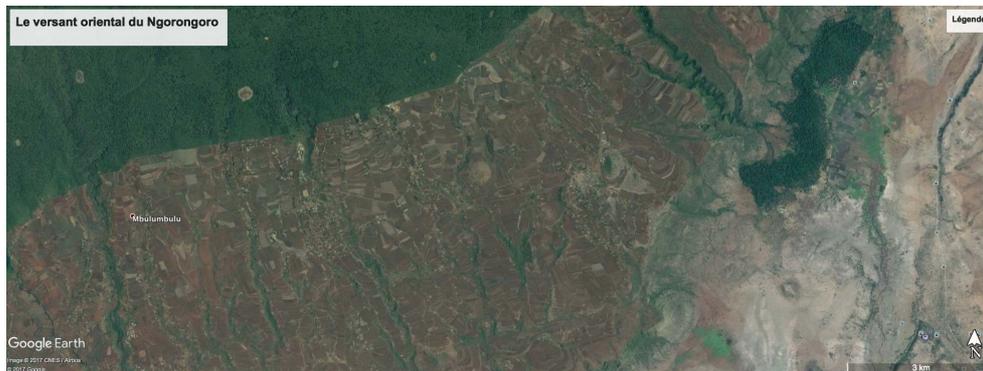
Les interfaces aires protégées/espaces peuplés et exploités.

- 15 Cette réflexion suppose d'abord une approche de la définition officielle des aires protégées. Pour l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), c'est « *un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par des moyens efficaces, juridiques ou autres, pour parvenir à la conservation à long terme de la nature des services fournis par les écosystèmes associés et des valeurs culturelles* » (Dudley, 2008).
- 16 Cette définition internationale occulte en fait la diversité des statuts et donc des mesures de protection effectives, ce qui rend très aléatoire toute démarche universaliste et comparative. On peut néanmoins tenter une approche géographique en terme de gradients, c'est-à-dire d'intensité des contrastes, de densité humaine en particulier, en tenant compte aussi de la matérialisation de la limite (clôture, haie arborée... ?).

Un contact direct : l'exemple de la limite orientale de la réserve du Ngorongoro

- 17 Cet exemple montre combien le contact peut être brutal, accentué ici par le gradient altitudinal et climatique entre, à l'est, le graben du Rift, et à l'ouest, les pentes du volcan culminant à plus de 3000 mètres. Deux mondes s'opposent fortement : le fossé, à moins de 800 mètres d'altitude, qui connaît l'aridité (moins de 500 mm de pluie par an), est occupé par des Masai pratiquant l'élevage et cultivant quelques parcelles éparses au gré des possibilités offertes par de petits équipements hydrauliques ; la montagne, dont le versant au vent est bien arrosé, milieu frais, propice à la forêt d'altitude riche de sa biodiversité. Entre les deux existent des traditions de complémentarité, exploitées en particulier par des pratiques de mobilité pastorale entre pâturages d'altitude, précieux en saison sèche, et steppes des basses terres, plus accueillantes que les terres froides en saison des pluies. Au-delà de ce gradient physique, le transect est surtout marqué par un espace très densément peuplé, au contact direct de la forêt de montagne protégée. Ce district, sur les pentes fertiles et arrosées dominant la Rift Valley, constitue donc un espace de très forte densité, au contact direct de l'une des plus célèbres aires protégées du pays et même du monde. Ce type d'interface, difficile à gérer dans un contexte de croissance démographique et de pénurie foncière, suscite beaucoup d'interrogations, tant en ce qui concerne la conservation de la faune sauvage que la survie des populations Masai pour qui la montagne est un terroir agro-pastoral essentiel, complémentaire des basses terres beaucoup plus sèches : le statut spécifique de la *Ngorongoro Conservation Area*, qui accorde aux populations Masai locales certains droits d'accès, est régulièrement mis en cause. Les lobbys environnementaux internationaux d'un côté, appuyés par les principaux acteurs du tourisme de safari, les acteurs politiques Masai de l'autre sont face à face : patrimoine naturel vs patrimoine socio-culturel ?

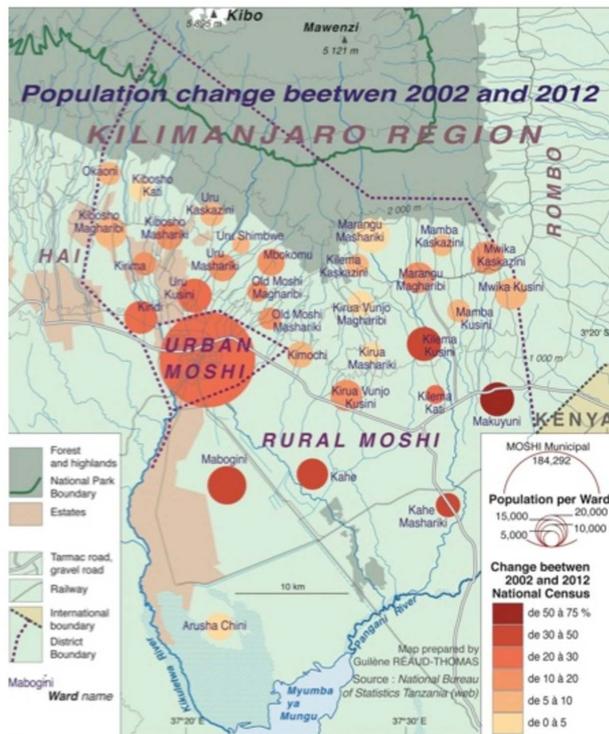
Figure 2. Le versant oriental du Ngorongoro.



Les versants du Mont Kilimandjaro, la complexité d'un transect-mosaïque : parc national, réserve forestière, *estates*, campagne Chagga

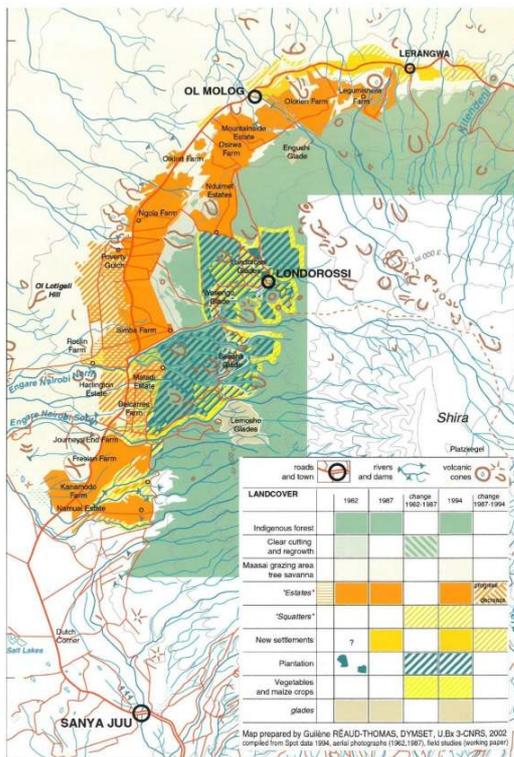
- 18 Les versants de la plus haute et la plus célèbre montagne d'Afrique, dont la partie sommitale est occupée par un parc national inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco classé Réserve de la Biosphère, se caractérisent fondamentalement, comme l'exemple précédent, par une forte opposition entre l'espace protégé et les versants très densément peuplés : au-dessus de 1800 mètres d'altitude environ, le Parc National du Kilimandjaro (KINAPA) domine le pays Chagga très densément peuplé, rural pour l'essentiel, mais de plus en plus urbanisé dans sa partie basse. Cette rupture souligne la vigueur du gradient climatique entre une montagne très fortement arrosée et un étage intermédiaire aux précipitations et températures modérées, qui descend lui-même jusqu'aux basses terres arides.
- 19 A cette logique de transect montagne-piémont, qui se traduit par une *catena* où se succèdent de haut en bas, parc national-réserve forestière-espace paysan, s'ajoute un effet de mosaïque induit par la diversité des statuts fonciers affectés au versant cultivé. L'occupation agricole de la partie inférieure se caractérise en effet par une dichotomie, encore très apparente dans les paysages, induite par l'histoire coloniale de ces terres fertiles : d'une part des *estates*, anciennes fermes coloniales nationalisées puis confiées à des groupements villageois, à des coopératives ou à des *joint ventures* ; ce sont de vastes espaces ouverts, cultivés en céréales, haricot ou caféier, dépourvus d'habitat ; d'autre part les terres des *shambas*, petites exploitations familiales, à l'habitat dense et dispersé, où une polyculture associant bananeraie, légumineuses (haricot), céréales (maïs), arboriculture (avocatiers) se déploie dans un espace fermé qui est considéré comme le parangon du système Chagga.

Figure 3. La pression démographique sur le versant sud du Kilimandjaro (réalisée par G. Réaud-Thomas).



- 20 La figure 3 montre, pour le district Moshi Rural, sur le versant sud, la vigueur de la pression démographique croissante qui s'exerce sur cet espace protégé, dont l'accès est très réglementé et limité, et sur la réserve forestière-tampon, fragile, qui s'intercale entre le pays Chagga et le parc.
- 21 La situation est plus complexe sur le versant occidental (figure 4), marqué par une plus importante surface de grandes fermes (*estates*) et des espaces d'exploitation forestière.

Figure 4. L'évolution du paysage de l'Ouest Kilimandjaro 1962-1994 (réalisée par G. Réaud-Thomas).



La logique des corridors de faune sauvage

- 22 Une étude a été réalisée en 2009 par le *Tanzania Wildlife Research Institute (TAWIRI)* (Jones et al., 2009). La première évidence est l'absence de véritable statut de protection pour ces couloirs définis comme des axes de passage pour la faune sauvage entre des aires protégées. Leur objectif est donc de tenter de ne pas condamner à faire des aires protégées des isolats les vouant à une mort lente. Les plus fameux de ces corridors où la faune sauvage a l'habitude de passer concernent les migrations d'éléphants. Dans le nord de la Tanzanie, en existe un, transfrontalier (Tanzanie-Kenya), censé faciliter leur passage entre les parcs du Kilimandjaro et d'Amboseli ; d'autre part certains de ces couloirs existent (ou ont existé ?) entre Serengeti, Ngorongoro, Manyara et Tarangire à travers la Rift Valley. Il s'agit en principe d'y maintenir un couvert végétal facilitant les migrations.
- 23 Néanmoins un rapport de l'AFD (*Corridors écologiques et sociaux au Nord de la Tanzanie*) fait, pour l'année 2013, le point suivant :

« En raison de la forte croissance démographique, les corridors naturels qui lient les Parcs Nationaux de Manyara et Tarangire, au Nord de la Tanzanie, sont menacés par la conversion de ces écosystèmes en cultures et pâturages pour le bétail, conduisant ainsi progressivement à l'enfermement écologique des deux parcs.

Afin d'éviter que ceux-ci deviennent des îlots de biodiversité dégradée dans un océan agricole et pastoral, l'AFD a accordé une subvention de 850 000 € à la Fondation Internationale pour la Gestion de la Faune (IGF) pour promouvoir le développement par les communautés locales de nouvelles stratégies de protection des écosystèmes et de leur biodiversité.

Ce projet de 3 ans développe de nouveaux modèles communautaires de conservation, et met en œuvre des plans d'usage et d'occupation des sols au niveau des villages assurant la continuité des activités pastorales et la réduction des conflits homme-faune.

Cette approche devrait garantir le fonctionnement social et écologique des derniers corridors subsistant entre les aires protégées de la vallée du Rift et de la steppe Massaï. »

- 24 Ces difficultés mettent en lumière les principaux problèmes posés par la coexistence et l'imbrication aires protégées/espaces agro-pastoraux souvent densément peuplés : ces deux types d'espace font face à de plus en plus de problèmes.

Les principaux enjeux de la concurrence entre espaces agro-pastoraux et protection de la faune

- 25 On note, dans de nombreux domaines, des impacts des activités humaines sur les aires protégées et, en sens inverse, des impacts des mesures de protection sur les activités humaines.

La gestion et la valorisation de la faune sauvage et de la biodiversité, confrontée à la déforestation et au braconnage.

- 26 La Tanzanie est, derrière Madagascar, l'Afrique du Sud et la RDC, et devant son voisin le Kenya, le quatrième pays d'Afrique sub-saharienne pour son index de biodiversité (*Global Environment Facility*, GEF). Son patrimoine végétal et animal est considérable.
- 27 Les deux phénomènes qui le menacent sont la déforestation et le braconnage.
- 28 La déforestation concerne toutes les périphéries des aires protégées, qui sont aussi des périphéries d'espaces agricoles et pastoraux. Les limites d'aires protégées sont des lignes de tensions plus ou moins exacerbées par les difficultés d'accès à la terre et la croissance des besoins en bois d'œuvre et de feu.
- 29 Sur les flancs du Kilimandjaro, par exemple, le grignotage et les coupes sauvages de la réserve forestière sont monnaie courante, malgré la matérialisation, souvent bien visible, de la limite de l'espace protégé : les familles manquent de bois et le couvert arboré de la ceinture café-banane s'appauvrit sans suffire aux besoins.
- 30 Le Parc National du Kilimandjaro est devenu un symbole fort du problème de la déforestation depuis qu'on y a découvert l'arbre le plus haut d'Afrique, un spécimen d'*Entandrophragma excelsum*, de 81 mètres de haut (Hemp A. *et al.*, 2017, https://boris.unibe.ch/96008/1/2017_BiodiversConserv_26_103.pdf).
- 31 Les observations de Jacques Blot à la fin des années 1990 mettent déjà en exergue les caractéristiques principales de la dynamique forestière de la montagne et le rôle essentiel de la forêt dans la gestion globale des ressources de la montagne en contexte de pression démographique :
- Une réduction de la surface forestière globale, vérifiée sur le terrain et par l'étude de l'imagerie aérienne et/ou satellitaire ;
 - Une réduction des ressources en eau, notamment dans la partie est de la montagne où quatre rivières, permanentes avant le début des années 1960, sont aujourd'hui sèches pendant près de 10 mois par an ;

- Une remontée en altitude de la limite inférieure de la forêt, de plusieurs dizaines de mètres, sous l'effet de la colonisation agraire (Blot in Bart *et al.*, 2003, p. 197).

- 32 L'histoire de la protection de sa forêt tropicale de montagne témoigne clairement de l'importance des enjeux de la déforestation, comme le montre la présentation du site Internet de l'Unesco :

Le Parc national du Kilimandjaro, créé en 1973, comprenait initialement la totalité de la montagne au-dessus de la ligne de la forêt, et six couloirs forestiers descendant à travers la ceinture de forêt de montagne. Au moment de l'inscription en 1987, les pressions les plus fortes concernaient surtout la Réserve forestière qui servait de zone tampon au Parc. Le Comité du patrimoine mondial a recommandé d'étendre le Parc national pour inclure davantage de forêt de montagne. Depuis l'extension de 2005, le Parc national comprend l'ensemble de la forêt de montagne au-dessus de la ligne de la forêt, ainsi que la forêt naturelle (forêt de montagne) qui faisait partie de la Réserve forestière du Kilimandjaro, et qui répond donc aux critères d'intégrité. Il est important que les limites du bien tiennent compte de l'extension du Parc national (<http://whc.unesco.org/fr/list/403>, consulté le 20 septembre 2017).

- 33 La chasse illégale, le braconnage sont un autre phénomène récurrent à la fois pour consommer ou vendre du gibier, de la viande, mais aussi pour protéger les récoltes des dégâts des prédateurs, qui ne connaissent guère les limites créées par les hommes. Les agriculteurs dont les champs sont proches des aires protégées se plaignent particulièrement des dégâts causés par les singes, les phacochères, voire les éléphants.
- 34 De nombreuses études ont été menées sur les interactions entre activités humaines dans le nord de la Tanzanie. A titre d'exemple, un travail concernant le district de Monduli autour des parcs de Tarangire et Manyara (Kaswamila, 2009) signale qu'entre 1995 et 2000, 269 cas de braconnage ont été recensés dans le Tarangire. Dans le village de Barabani, où, à la périphérie de la petite ville de Mto wa Mbu, la densité de population est très élevée (241 hab./km²), 36 % des types de conflits recensés concernaient des dégâts aux récoltes et aux animaux d'élevage, 29 % étaient dus au manque de terre et 28 % concernaient des problèmes de délimitation foncière ; en 2003, les récoltes de riz et de maïs y ont été détruites par des éléphants, occasionnant une perte financière estimée à 800 dollars.
- 35 Beaucoup plus à l'ouest, en bordure du Serengeti occidental, l'étude menée dans les districts de Magu, Bunda et Serengeti (Kaltenborn *et al.*, 2003) aboutit à des conclusions similaires : par ordre décroissant, sur un échantillon de plus de 500 ménages d'agro-éleveurs, les principales causes de conflit avec le parc sont les destructions de récoltes par la faune sauvage (38 % des réponses), les pertes d'animaux (20 %), la contamination des ressources en eau (14 %) et la transmission au bétail des maladies des animaux sauvages (11 %).

Le développement de l'agriculture et de l'élevage

- 36 Dans de tels contextes où les vastes espaces protégés jouxtent des terroirs agro-pastoraux au poids démographique croissant, la question des aires protégées, avec tout ce qu'elles représentent - biodiversité animale et végétale, activités touristiques, poids de l'Etat via la TANAPA, des lobbys environnementaux par de nombreux projets et ONG -, interfère

fortement avec la question paysanne, pour le développement de l'agriculture et de l'élevage. Le défrichement pour l'extension de l'espace cultivé, ou l'accroissement des surfaces de pâturage sont des constantes qui s'inscrivent dans un contexte démographique dynamique et une pénurie foncière grandissante. Pour cette dernière activité, l'avenir de l'aire protégée du Ngorongoro, dont le statut spécifique autorise un accès, limité, aux éleveurs Masai, est un enjeu central et emblématique (Goldman, 2011 ; Masao *et al.*, 2015 ; Melita *et al.*, 2013). La dimension foncière est la clé de voute d'un problème aux facettes multiples : économiques, sociales, politiques...

- 37 Sur les versants fertiles du Mont Meru et du Mont Kilimandjaro, les *shamba* de la ceinture café-banane des populations Meru (Spear, 1997) et Chagga (Bart *et al.*, 2003a ; Bart, 2003b) se heurtent ainsi à une double fermeture de l'espace agraire : en bas, l'obstacle est climatique en dessous de 1000 mètres (manque d'eau), parfois foncier (*estates*, urbanisation autour d'Arusha et Moshi) ; en haut, l'obstacle climatique (fraîcheur) est renforcé par la limite inférieure de la zone protégée (vers 1500-1800 m), qui se matérialise par l'interdiction de l'agriculture, du pacage animal et de la cueillette. La fermeture des terroirs incite à l'émigration vers la ville, d'autres régions moins peuplées et, surtout au développement de la multi-activité et de la multi-territorialité des familles paysannes : si les terroirs se ferment l'espace s'ouvre !
- 38 La Tanzanie est un exemple caractéristique des contradictions du développement. Pays essentiellement agricole jusque très récemment, il connaît depuis quelques décennies un développement touristique international important : 285 000 arrivées en 1995, 1 104 000 en 2015 (<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/>, consulté le 3 octobre 2017). Dans le même temps, selon la même source, le pourcentage du PIB tiré de la valorisation de la production agricole est passé de 46 à 31 %. Et l'or est devenu la principale exportation. Le tourisme est donc désormais une composante essentielle de l'économie nationale, qui s'appuie surtout sur les revenus générés par les visites des aires protégées. L'agriculture demeure néanmoins fondamentale pour le marché intérieur (mais...).
- 39 De fait, le pays, depuis une décennie, affiche un taux annuel de croissance économique d'environ 7 %, tiré vers le haut surtout par les services, en fort développement. Ils représentent en effet 47 % du PIB en 2014 (<http://www.geolinks.fr/geopolitique/afrique-de-lest/tanzanie/>, consulté le 4 octobre 2017). Une nouvelle donne a émergé depuis 2010, avec la découverte d'importants gisements de gaz offshore, qui pourraient ouvrir de nouvelles perspectives.
- 40 Plus que jamais, les interactions entre aires protégées et espaces agro-pastoraux imposent nécessairement des choix politiques et économiques fondamentaux. La question est essentielle et nécessitera bien d'autres investigations.

BIBLIOGRAPHIE

BART F. (2003a), « Le patrimoine des hautes montagnes d'Afrique Orientale. Quelques réflexions de géographe », in COSAERT P. et BART F. (dir.), *Patrimoines et développement dans les pays tropicaux*,

Bordeaux-Pessac, DYMSET-Presses universitaires de Bordeaux, collection « espaces tropicaux », 18, pp. 13-22.

BART F. (2003b), « La crise du modèle agricole chagga (Kilimandjaro, Tanzanie) », in *Crises et mutations des agricultures de montagne* (coll.), Clermont-Ferrand, CERAMAC 20, Presses Universitaires Blaise Pascal, pp. 205-220.

BART F., MBONILE M.J. & DEVENNE F. (2003), *Kilimandjaro, montagne, mémoire, modernité*, Bordeaux-Pessac, DYMSET-Presses Universitaires de Bordeaux, collection « Espaces tropicaux », 17, 366 p.

CALAS B. (1999), « Les densités : introduction à la géographie de l'Afrique orientale ? », *Espace, populations, sociétés*, Paris, 0755/7809, 1, pp. 53-65.

CALAS B. (2003). « Quel est le véritable patrimoine des parcs animaliers est-africains ? », in COSAERT P., BART F. (dir.), *Patrimoines et développement dans les pays tropicaux*, Bordeaux-Pessac, DYMSET, coll. « Espaces tropicaux », 18, pp. 333-342.

CHAPUIS O. (2003), « Patrimoine, aires protégées et internet : Kenya et Tanzanie », in COSAERT P. et BART F. (dir.), *Patrimoine et développement dans les pays tropicaux*, Bordeaux-Pessac, DYMSET, coll. « Espaces Tropicaux », 18, pp. 43-54.

CHARLERY DE LA MASSELIERE B., THIBAUD B. & DUVAT-MAGNAN V. (dir.) (2013), *Dynamiques rurales dans les pays du Sud. L'enjeu territorial*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, Coll. Ruralités Nord-Sud.

COSAERT P., BART F. (dir.) (2003), *Patrimoines et développement dans les pays tropicaux*, Bordeaux-Pessac, DYMSET-Presses Universitaires de Bordeaux, collection « Espaces tropicaux », 18, 702 p.

DASCON J. (2006), « D'une ressource à l'autre en terre chagga : paysannerie et tourisme au Kilimandjaro », Bordeaux-Pessac, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 235, pp. 323-346.

DEGUIGNET M., JUFFE-BIGNOLI D., HARRISON J., MAC SHARRY B., BURGESS N. & KINGSTON N. (2014), *Liste des Nations Unies des Aires Protégées*, Cambridge, UK, UNEP-WCMC, 30 p.

DUDLEY N. (ed.) (2008), *Guidelines for Applying Protected Area Management Categories*, Gland, Switzerland, IUCN, x + 86 pp.

GIRAUT F., GUYOT S. & HOUSSAY-HOLZSCHUCH M. (2004), « Les aires protégées dans les recompositions territoriales africaines », *L'Information géographique*, Paris, Armand Colin, pp. 340-368.

GOLDMAN M. (2011), « Strangers in Their Own Land, Masai and Wildlife Conservation in Northern Tanzania », *Conservation and Society*, 9, 1, pp. 65-79.

HEMP A. (2006), « Vegetation of Kilimanjaro: hidden endemics and missing bamboo », *African Journal of Ecology*, 44, pp. 305-328.

HEMP A., ZIMMERMANN R., REMMELE S., POMMER U., BERAUER B., HEMP C. & FISCHER M. (2017), « Africa's highest mountain harbours Africa's tallest trees », Springer, *Biodiversity and Conservation*, 26, pp. 103-113.

JONES T., CARO T. & DAVENPORT T.R.B. (eds.) (2009), *Wildlife Corridors in Tanzania*, unpublished report, Arusha, Tanzania Wildlife Research Institute (TAWIRI), 60 p.

KALTENBORN B.P., NYAHONGO J.W. & MAYENGO M. (2003), *People and wildlife Interactions around Serengeti national Park*, Lillehammer, NINA Project Report 22, 31 p.

KASWAMILA A. (2006), *Evaluation of rural land use plans in protected area bio-networks in Northeastern Tanzania [dissertation]*, Gland, Switzerland Greenwich University, pp. 300-353.

- KASWAMILA A. (2009), « Human wildlife conflicts in Monduli District, Tanzania », 5, 4, pp. 199-207.
- KIDEGHESHO J.R, ROSKAFT E., KALTENBORN B.P., & MOKITI T.M.C. (2005), « Serengeti shall not die: Can the ambition be sustained? », *International Journal of Biodiversity Science and Management*, 1, 3, pp. 150-166.
- KIDEGHESHO J.R. (2006), *Wildlife conservation and Local Land use Conflicts in Western Serengeti Corridor, Tanzania*, PhD Thesis, Trondheim, Norwegian University of Science and Technology.
- KIDEGHESHO J.R, ROSKAFT E. & KALTENBORN B.P. (2007), « Factors influencing conservation attitudes of local people in western Serengeti, Tanzania », *Biodiversity and Conservation*, 16, pp. 2213-2230.
- KIDEGHESHO J.R., MTONI P.E. (2008), « Who compensates for wildlife conservation in Serengeti? », *International Journal of Biodiversity Science & Management*, 4, 2, pp. 112-125.
- LANGUY M., MERODE (de) E. (dir.) (2009), *The survival of Virunga, Africa's first national park*, Tield, Lannoo, 350 p.
- LASLAZ L., DEPRAZ S. & HERITIE S. (2012), *Atlas mondial des espaces protégés. Les sociétés face à la nature*, Paris, Autrement.
- MARIKI S.B. (2015), *Communities and conservation in West Kilimanjaro, Tanzania: Participation, costs and benefits*, Norwegian University of Life Sciences, PHD.
- MASAO C.A., MAKOBA R. & SOSOVELE H. (2015), « Will Ngorongoro Conservation Area remain a world heritage site amidst increasing human footprint? », *International Journal of Biodiversity and Conservation*, 7, 9, pp. 394-407, <http://www.academicjournals.org/IJBC>.
- MELITA A.W., MENDLINGER S. (2013), « The Impact of Tourism Revenue on the Local Communities' Livelihood: A Case Study of Ngorongoro Conservation Area, Tanzania », *Journal of Service Science and Management*, 6, pp. 117-126.
- MENGUE-MEDOU C. (2002), « Les aires protégées en Afrique : perspectives pour leur conservation », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 3, 1, <http://vertigo.revues.org/4126>, doi : 10.4000/vertigo.4126 (consulté le 10 septembre 2017).
- MSOFFE F.U., SAID M.Y., OGUTU J.O., KIFUGO S.C., LEEUW J. (de), GARDINGEN P. (van) & REID R.S. (2011), « Spatial correlates of land-use changes in the Masai- Steppe of Tanzania: Implications for conservation and environmental planning », *International Journal of Biodiversity and Conservation*, 3, 7, pp. 280-290, <http://www.academicjournals.org/ijbc>.
- MWAGENI J.H. (1992), « Development of a Protected Area System in Tanzania », in LUSIGI W.J., *Managing Protected Areas in Africa*, Mwika workshop, Paris, UNESCO World Heritage Fund, pp. 18-28.
- PAUL J.L., HAMERLYNCK O. & DUVAIL S. (2014), « La participation des communautés locales à la marchandisation de la Nature. L'exemple du braconnage des éléphants dans le Rufiji (Tanzanie) », *Civilisations*, 63, pp. 255-271.
- RWANYIZIRI G. (2002), *Populations et aires protégées en Afrique de l'Est*, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, DEA Géographie.
- SHEMWETTA D.T.K. & KIDEGHESHO J.R. (2000), *Human-Wildlife Conflicts in Tanzania: What Research and Extension could offer to Conflict Resolution*, *Proceedings of the 1st University Wide Conference*, 5th-7th April 2000.

SPEAR T. (1997), *Mountain Farmers*, Dar es Salaam/Los Angeles/Oxford, Mkuki na Nyota, University of California Press, James Currey, 262 p.

VIKANZA P.K. (2011), *Aires protégées, espaces disputés et développement au Nord-est de la R D Congo*, Université Louvain-la-Neuve, thèse en sciences politiques et sociales, 343 p.

RÉSUMÉS

Ce texte interroge les interactions entre aires protégées et espaces agro-pastoraux en Tanzanie, l'un des pays d'Afrique où le tourisme lié aux safaris dans les parcs nationaux est le plus important. En s'intéressant particulièrement aux espaces et lignes de contact entre ces deux types d'espaces, il questionne aussi des enjeux socio-politiques de développement, et du rôle du tourisme, ainsi que le rôle des divers acteurs que sont l'Etat, les organisations internationales, les lobbys environnementaux, et les sociétés paysannes.

This paper discusses about the interactions between protected areas and agro-pastoral areas in Tanzania. This East African country is in fact one of the most involved in safari tourism. By focussing on contact spaces and lines between those two types of spaces, it addresses socio-political development issues and the role played by tourism. The issue of the role of different actors (State, international organizations, environmental lobby groups and agro-pastoral smallholders) is also raised.

INDEX

Keywords : protected areas, rural dynamics, heritage, tourism, development, Tanzania

Mots-clés : aires protégées, dynamiques rurales, patrimoine, tourisme, développement, Tanzanie

AUTEUR

FRANÇOIS BART

Université Bordeaux Montaigne, UMR LAM, bartbart@orange.fr